

## Séance du 28 février 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de : M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et Mrs : Jacky Bassereau, Catherine Beautemps-Joly, Mickaël Feuvrier, André Fournier, Solène Loyer, Anne Molard.

Absents excusés : Mrs José Albesa, Loïc Poupin.

Mme Loyer a été nommée secrétaire.

2020-02-d1

### Vote des subventions 2020

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Animation Loisirs .....	100€
Animation Loisirs (fêtes et cérémonies).....	200€
Taxi Collectif (Animations Loisirs).....	360€
Club des aînés Chemiré génération mouvement.....	150€
ACSCEC (Chapelle d'Etival).....	50€
Association Charnie Environnement .....	40€
Association Charnie Rando .....	25€
Les Ateliers de l'histoire de la Charnie .....	25€
Gaule de Joué.....	100€
Société Musicale de Loué (Orchestre de la Vègre) .....	100€
Association pour le don du sang Brûlon Loué.....	25€
Ligue contre le cancer comité Sarthe.....	25€
Club Photo des Pays de Loué 2PL.....	25€
Association Sportive Hirondelles (Collège) .....	20 €/enfant suivant demande
Collège Bellevue-Foyer.....	20 €/enfant suivant demande
Ecole publique de Loué .....	20 €/enfant suivant demande
Ecole privée de Loué .....	20 €/enfant suivant demande
Collège Saint Michel .....	20 €/enfant suivant demande
Association Sportive Saint Michel .....	20 €/enfant suivant demande
Cercle des Mousquetaires Loué.....	40€
MFR Coulans.....	20

Une subvention de 20€ par élève, habitant la commune est accordée aux établissements et associations qui en font la demande à l'occasion d'activités pédagogiques.

2020-02-d2

### Vente d'herbe parcelles B615 et B616 pour 2020 et 2021

Le Conseil municipal décide de mettre à disposition de Monsieur Valentin Crouillé et Madame Sylvaine Jefault pour les années 2020 et 2021 les parcelles B615 et B616, sous réserve de laisser le passage pour les travaux sur le Palais (passage à gué) et le passage pour les pêcheurs.

La vente d'herbe est évaluée à 100 € par an. Le conseil municipal autorise le Maire à émettre les titres à l'ordre Monsieur Crouillé Valentin.

2020-02-d3

### Devis entretien des espaces verts

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis de Monsieur Ory de Saint Denis d'Orques, d'un montant de 3 760 € HT soit 4 512 € TTC pour l'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2020.

La prestation sera réglée suivant le nombre de passages réellement effectué, en fonctions des besoins selon la météo.

2020-02-d4 à d15

### Vote des comptes de gestion et comptes administratifs 2019

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion qui font apparaître les résultats suivants :

#### Commune :

Fonctionnement dépenses : 130 720.25 €  
Fonctionnement recettes : 150 289.13 €  
avec un excédent antérieur de 109 398.42 €  
soit un excédent global de fonctionnement de 128 967.30 €  
Investissement dépenses 508 277.46 €

Investissement recettes : 385 659.53 €  
avec un excédent antérieur de 13 163.58 €  
soit un déficit global d'investissement de 109 454 .35€  
et un solde des restes à réaliser de 66 702.84€  
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :  
Excédent de fonctionnement capitalisé 42 751.51€  
Report en investissement – 109 454.35 €, report en fonctionnement : 86 215.79€  
Vote : pour : 6, contre : 0

Assainissement :

Fonctionnement dépenses : 3 241.52 €  
Fonctionnement recettes : 3 818.88 €  
avec un excédent de fonctionnement reporté de 3 766.26 €  
soit un excédent global de fonctionnement de 4 343.62€  
Investissement dépenses : 739.88 €  
Investissement recettes : 1 923.94 €  
avec un excédent d'investissement reporté de 25 938.36 €  
soit un excédent global d'investissement de 27 122.42 €  
Le Conseil Municipal décide le report de l'excédent d'investissement 27 122.42 €, le report de l'excédent de fonctionnement : 4 343.62 €  
Vote : pour : 6, contre : 0

Lotissement :

Fonctionnement dépenses : 32 263.78 €  
Fonctionnement recettes : 32 263.78€  
avec un excédent de fonctionnement reporté de 19 938.13 €  
soit un excédent global de fonctionnement de 19 938.13 €  
Investissement dépenses : 32 263.78 €  
Investissement recettes : 32 263.78 €  
avec un déficit d'investissement reporté de 32 263.78 €  
soit un déficit global d'investissement de : 32 263.78 €  
Le Conseil Municipal décide le report du déficit d'investissement de 32 263.78 € et le report de l'excédent de fonctionnement de 19 938.13 €  
Vote : pour : 6, contre : 0

**Vote des Budgets Primitifs 2020**

Commune :

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 224 524.79 €, en dépenses et recettes d'investissement à 203 559.51 €  
Vote pour : 7, contre : 0

Assainissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 7 683.62 €, en dépenses et recettes d'investissement à 29 046.42 €  
Vote pour : 7, contre : 0

Lotissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 63 388.52 €, en dépenses et recettes d'investissement à 54 094.17 €.  
Vote pour : 7, contre : 0

2019-03-d13

**Vote des 3 taxes**

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2020

Taxe d'habitation :	15.56 %
Taxe foncière (bâti) :	12.53 %
Taxe foncière (non bâti) :	23.99 %

Vote : Pour : 7, Contre : 0

Vu pour affichage, Le Maire